

Neuchâtel, 21 prill 2023

### **Asambleja Popullore e Neuchâtelit Lindor**

Madame, Monsieur,

Inscrite dans la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin, la création des assemblées citoyennes se concrétise en ce premier semestre 2023. Il s'agit pour la nouvelle commune de Neuchâtel de mettre en place un outil de démocratie de proximité au plus près des attentes des habitant-e-s. Toute personne résidant sur le territoire communal pourra prendre part aux débats de l'assemblée citoyenne de son périmètre de résidence.

Për këtë arsye, ju ftojmë në seancën konstituive të Asamblesë Popullore të Neuchâtelit Lindor, **ditën e martë më 16 maj, ora 19:30, në Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, në Neuchâtel.**

A cette occasion, les buts et principes fondamentaux régissant les assemblées citoyennes, ainsi que les moyens et les outils démocratiques à disposition des participant-e-s vous seront exposés avant que le bureau soit désigné par un tirage au sort (avec droit de refus) parmi les personnes présentes.

Vous trouverez le rapport de la commission des assemblées citoyennes et des quartiers au Conseil général ainsi que le règlement concernant les assemblées citoyennes, du 14 novembre 2022, sur le site internet de la ville de Neuchâtel à l'adresse suivante : [www.neuchatelville.ch/assembleescitoyennes](http://www.neuchatelville.ch/assembleescitoyennes) .

Për çdo pyetje shtesë, ju mund të kontaktoni Shërbimin e Popullsisë dhe të Lagjeve nëpërmjet sportelit të pritjes së Neuchâtelit (rue de l'Hôtel-de-Ville 1, tel 032 717 72 60, e-mail [accueil.neuchatel@ne.ch](mailto:accueil.neuchatel@ne.ch)).

En espérant que cette invitation à prendre part à un nouveau mécanisme de démocratie locale retienne votre attention, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Le Conseil communal